

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1^e Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 1^{er} août 2016.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
 M. Germain Fortin, conseiller siège 3 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
 M. Alain Nadeau, conseiller siège 5
 M. Alain Quirion, maire
Est absent : M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Est également présent: Mathieu Carrier

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Ouverture de la séance

Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h10)

2016-08-183 **2 Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin;

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2016-08-184 **3 Approbation des procès-verbaux**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

Il est résolu d'approuver le procès-verbal du mois de juillet 2016 susmentionné, rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

4 1ère période de question

5 Correspondance

Dépôt du bordereau de correspondance du mois de juillet 2016.

6 Législation

6.1 Avis de motion-modification règlement éthique et déontologie des élus

Monsieur le conseiller Germain Fortin donne avis de motion qu'une modification au règlement éthique et déontologie des élus sera soumise pour approbation par ce conseil;

Ce règlement sera modifié afin d'introduire de nouvelles dispositions concernant l'interdiction à tout membre du conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

6.2 Avis de motion-modification règlement éthique et déontologie des employés

Monsieur le conseiller Claude Lachance donne avis de motion qu'une modification au règlement éthique et déontologie des employés sera soumise pour approbation par ce conseil;

Ce règlement sera modifié afin d'introduire de nouvelles dispositions concernant l'interdiction à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

6.3 Règlementation poules en milieu urbain

Point reporté

2016-08-185 **6.4 Entente sentier récréatif - autorisation de signature**

Entendu que la Municipalité se dirige vers le développement des pratiques de saines habitudes de vie et de diverses activités de loisirs;

Entendu que les membres du conseil municipal déposent un projet de sentier récréatif en deux phases;

Entendu que le projet s'étale sur des lots appartenant à des tiers;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau il est résolu;

Que la Municipalité demande la collaboration des propriétaires des lots visés par le développement du projet de sentier récréatif;

Qu'une entente d'autorisation de passage soit conclue;

Que les propriétaires s'engagent à signer une servitude de passage chez le notaire;

Que le maire soit autorisé à signer la dite entente.

Adopté à l'unanimité

2016-08-186 **6.5 Entente mutuelle Saint-Robert-Bellarmin en cas de sinistre**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu ;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce accepte les termes, conditions et obligations du projet d'entente mutuelle soumis par la Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin en vu de prévoir le prêt de locaux en cas de sinistre majeur, lequel projet fait partie intégrante des présentes comme si au long reproduit;

Que monsieur Alain Quirion, maire et madame Erika Ouellet, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document visant à donner plein effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

2016-08-187 **6.6 Ajout de signalisation - Stationnement interdit, remorquage à vos frais**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu ;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce procède à l'installation d'une nouvelle signalisation afin de créer une zone interdisant le stationnement sur la 3^e Rue Nord dans le but d'améliorer la circulation, la visibilité et la sécurité des usagers;

Que la Municipalité affiche aussi le remorquage au frais du propriétaire du véhicule en infraction.

Adopté à l'unanimité

6.7 Règlementation d'urbanisme zonage - Remorquage temporaire

Point reporté

7 Trésorerie

2016-08-188 **7.1 Approbation des comptes**

Les comptes du mois de juillet 2016 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

Il est résolu d'approuver les listes de comptes à payer du mois de juillet 2016 et d'autoriser le paiement des comptes qui y sont inscrits pour un montant total de 203 549.38 \$.

Adopté à l'unanimité

8 Fourniture et équipement

2016-08-189 **8.1 Vente fosse septique ancien garage municipal**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu;

Que le conseil autorise la vente de la fosse septique de l'ancien garage municipal, sans garantie, pour un montant de 300 \$

Adopté à l'unanimité

8.2 Lampe de rue (vers le 570 Rte 204)

Point reporté

8.3 Frigo caserne

Point reporté

9 Personnel

9.1 Contrat de travail - Coordonnateur en loisirs et culture

Point reporté

9.2 Départ - Directeur du Service Sécurité Incendie

2016-08-190 Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;

Que le conseil offre un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ à la Table du Junior afin de souligner les années de service de Monsieur Mario Doyon.

Adopté à l'unanimité

9.3 Nomination Directeur du Service Sécurité Incendie

2016-08-191 Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que le conseil nomme Monsieur François Trudel en tant que Directeur du Service Sécurité Incendie;

Que la résolution est effective dès ce jour.

Adopté à l'unanimité

9.4 Nomination Directeur du Service Sécurité Incendie adjoint

2016-08-192 Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil nomme Monsieur Louis Paradis en tant que Directeur du Service Sécurité Incendie adjoint;

Que la résolution soit effective dès ce jour.

Adopté à l'unanimité

10 Loisirs et Culture

2016-08-193 **10.1 Développement politique MADA**

Considérant que la Municipalité souhaite affirmer sa volonté d'entreprendre une démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) ;

Considérant que dans une politique MADA, il se développe une culture d'inclusion sociale des aînés. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs ;

Considérant qu'une municipalité amie des aînés est une municipalité qui :

- met un frein à l'âgisme ;
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;
- agit de façon globale et intégrée ;
- favorise la participation des aînés ;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté ;

Considérant qu'il y a un programme de soutien à la démarche MADA de disponible;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin il est résolu ;

Que le conseil autorise la directrice générale à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la démarche auprès du Ministère de la Famille.

Adopté à l'unanimité

10.2 Développement politique PFM

Point reporté

2016-08-194 **10.3 Mandater un responsable MADA**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu de mandater Monsieur Claude Deblois comme élu responsable MADA.

Adopté à l'unanimité

2016-08-195 10.4 **Affiche Réseau Biblio**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu de procéder à l'achat d'une enseigne Réseau Biblio au montant de 350 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité

2016-08-196 10.5 **Achat ordinateurs de visiteur Biblio**

Attendu que le Groupe Canam inc. se départi de ces ordinateurs usagés;
Attendu qu'ils sont mis en vente à 100 \$ chaque et que toutes les ventes effectuées sont remises à Centraide;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu d'autoriser l'achat de deux ordinateurs pour les postes de visiteurs de la bibliothèque municipale.

Adopté à l'unanimité

2016-08-197 10.6 **Couverture assurance - Ring de dérapage**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce contracte une couverture d'assurance pour l'activité du Ring de dérapage qui se tiendra sur le site de l'Aréna Marcel Dutil, le tout d'une valeur de 1 824 \$.

Adopté à l'unanimité

11 **Rapports**

11.1 **Conseil des maires à la MRC**

Aucune réunion

11.2 **Délégué à la régie intermunicipale**

Aucune réunion

12 **Divers**

2016-08-198 12.1 **Demande de dos d'âne**

Considérant qu'il y a demande de ralentisseur pour la 9^e Rue Sud;

Considérant que 26 signataires résidents du secteur, sur une possibilité de 44 sont recueillis pour soutenir la demande;

En conséquent sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin il est résolu d'autoriser l'installation dès 2017 d'un ralentisseur de vitesse ainsi que la signalisation nécessaire à la sécurité dans la 9^e Rue Sud.

Adopté à l'unanimité

13 **2^e Période de question**

2016-08-199 14 **Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois;

Il est résolu de lever l'assemblée. (19h30)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Directrice générale :.....